

LE MAG DU PUY

N°25

Hiver 2017/2018

www.ville-lepuysaintereparade.fr

SAINTE-RÉPARADE

■ ■ ■ PORTRAIT

Le Château de
Fonscolombe

■ ■ ■ DOSSIER SPECIAL

Le cœur du Puy
se redessine



VILLE DU PUY
SAINTE-RÉPARADE

SOMMAIRE

■ Le mot du Maire	3
■ Dossier spécial	4-6
Le cœur du Puy se redessine	
■ Le Puy solidaire	7
Retour en images sur les derniers grands rendez-vous de solidarité	
■ Agir au quotidien	8-9
Les Béraudes, un quartier à vivre. Risques majeurs : informez-vous ! Du neuf à Saint-Canadet	
■ Culture & Patrimoine	10-11
Des rencontres au fil des mois...	
■ Pour un village plus vivant	12-13
Dans la magie de Noël...	
■ Tous au sport	14
Les footballeurs dans leurs nouveaux locaux	
■ Citoyenneté	16
Les derniers Conseils municipaux en résumé	
■ Vie démocratique	17
Libre expression des élus de la Majorité et de l'Opposition	
■ Rencontre	18
Château de Fonscolombe, un joyau qui renaît	
■ Jour après jour	19
Naissances, mariages et décès	



Dossier spécial

4

Focus sur la rénovation du centre ville

Horaires de la Mairie

	Accueil Etat Civil	CCAS (Atelier 24, bd des écoles)
	lundi, mardi jeudi, vendredi 8h30 - 12h 13h30 - 17h30 mercredi - 8h30 - 12h samedi - 9h - 12h	Tous les matins 9h-12h sans rdv lundi et vendredi 14h - 17h sans rdv mardi et mercredi 14h - 17h sur rdv Tél.: 04.42.61.89.72
	Service Urbanisme lundi, mardi, mercredi jeudi, vendredi - 8h30 - 12h (sur rendez-vous les après-midi)	Service Enfance, Sport et Jeunesse (Atelier 24, bd des écoles) vendredi - 9h - 12h / 14h - 17h30 du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30 Tél.: 04.42.27.94.56
	Police Municipale 7 jours / 7 - Secrétariat du lundi au vendredi 8h30 - 12h / 14h - 17h30 Tél.: 04.42.61.82.90	Centre Technique Municipal (ZA des Arnajons) ouvert du lundi au vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h (sauf en été: 6h30-13h30). Secrétariat - 8h-12h / 13h30-16h30 Tél.: 04.42.61.94.73
	Bureau municipal pour l'Emploi lundi, jeudi et vendredi 9h-12h mardi et jeudi avec l'élus sur rdv Tél.: 04.42.61.92.28	

Contact

Tél.: 04.42.61.82.36
contact@mairie-lepuysaintereparade.fr
www.ville-lepuysaintereparade.fr

N° Elu d'astreinte en cas d'urgence
en dehors des horaires d'ouverture
Tél.: 06.68.48.51.49

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : In'édit Communication
Graphisme : Youmee - Création graphique
Photos : © Mairie du Puy-Sainte-Réparate • P. Foliot • Jumap by A. Antiphon
• Josiane Jadeau • L. Delpierre • JSP
Photo de couverture : Le Cours et l'avenue de la Bourgade, au cœur du village
Dépôt légal : 22 janvier 2009

Imprimerie :
N° siret 48044880200037
Imprimé sur papier recyclé Cyclus





● Vœux à la population, 27 janvier 2018

Les cartes de vœux de la Mairie ont été commandées auprès d'un partenaire de l'association **Les Petits Princes**, à qui sont reversés 20% du montant des ventes, pour réaliser les rêves d'enfants malades.

Madame, monsieur,

Depuis bientôt 10 ans, nous travaillons avec tous les élus municipaux pour faire du Puy une commune attractive, où les habitants ont plaisir à vivre, tout en protégeant son caractère naturel et son identité provençale.

Avec anticipation et vigilance nous construisons chaque jour un village où chacun doit pouvoir trouver sa place, quels que soient son âge, son origine sociale ou culturelle.

L'engagement public qui est le nôtre est de faire sortir chacun de son repli sur soi pour qu'au Puy, tous vivent en harmonie et dans le respect. Si nous avons doublé notre budget d'investissement

dès notre arrivée, au prix d'une gestion très rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement, c'est pour pouvoir investir dans les équipements pour la jeunesse (crèches, écoles, centre aéré, maison de la petite enfance...), pour les associations (sportives, culturelles, caritatives...), pour un espace public de qualité et sécurisé (trottoirs, routes, chemins, cheminements piétonniers et vélos).

Notre village évolue, grandit, s'équipe pour préparer son avenir tout en protégeant ses espaces naturels, agricoles et patrimoniaux.

Avec enthousiasme nous continuons à faire battre le cœur de notre village. Nous vous souhaitons une très belle année, ainsi qu'à vos familles.

Très cordialement

Jean-David CIOT
Maire du Puy-Sainte-Réparate



© Château La Coste

Un restaurant étoilé au Puy

A l'heure où nous bouclons ce magazine nous apprenons la délivrance d'une étoile par le Guide Michelin au restaurant gastronomique "le Louison" du château La Coste. Toutes nos félicitations pour cette reconnaissance amplement méritée.



Le centre du village repensé

Réfection des réseaux d'eau, d'assainissement et du pluvial en 2018, réorganisation des espaces, embellissement, mise en place de containers enterrés, valorisation des commerces du village : le projet de requalification en plein centre se concrétisera sur deux ans en 4 étapes.

Après plusieurs mois de concertation avec les riverains et les commerçants, le Cours et la Bourgade vont être l'objet de deux fois 3 mois 1/2 de travaux de réhabilitation en 2018 puis en 2019, rendus nécessaires par l'état de vétusté des réseaux et par l'inadaptation des voiries pour les piétons.

Cette partie du village étant intégrée à la voirie départementale, le travail sera fait en coopération avec les services du Département 13.

En quelques mots...

- Réfection et création des réseaux (pluvial, eau potable, assainissement, électricité)
- Sécurisation des piétons : élargissement des trottoirs, plateaux traversants, route rétrécie
- Optimisation du stationnement
- Amélioration de la desserte des commerces et services de proximité
- Embellissement du cœur du village
- Maintien et réhabilitation de la « Maison Rousseau », édifice historique puéchen.

Etape 1: 2018

Réseaux : 7 mois de travaux en 2 phases

Une phase de test pour le sens unique

Un scénario avec sens unique sur la portion de la Bourgade du cinéma au Café crème a été étudié à l'occasion de la préparation de ces travaux. Il permettrait une sécurisation maximale de l'hyper centre. Cette alternative sera testée pendant 3 mois de mi août à octobre 2018 afin de mesurer ses avantages et ses éventuels inconvénients.

Il s'agira donc, à compter du premier trimestre 2018, de refaire toutes **les canalisations des réseaux humides** pour en améliorer le fonctionnement, sachant qu'ils ont en moyenne plus de 50 ans. Les branchements des eaux usées et eaux potables seront repris, les réseaux d'eaux potables seront renouvelés et agrandis, le réseau pluvial sera, soit réhabilité, soit créé selon les emplacements.

Planification du chantier

De février
à fin mars
2018

Travaux sur les réseaux

PHASE 1 ▶▶▶▶▶

Du tabac au Café Crème

Pas de travaux

Du 15 juillet
au 30 octobre
2018

Travaux sur les réseaux

PHASE 2 ▶▶▶▶▶

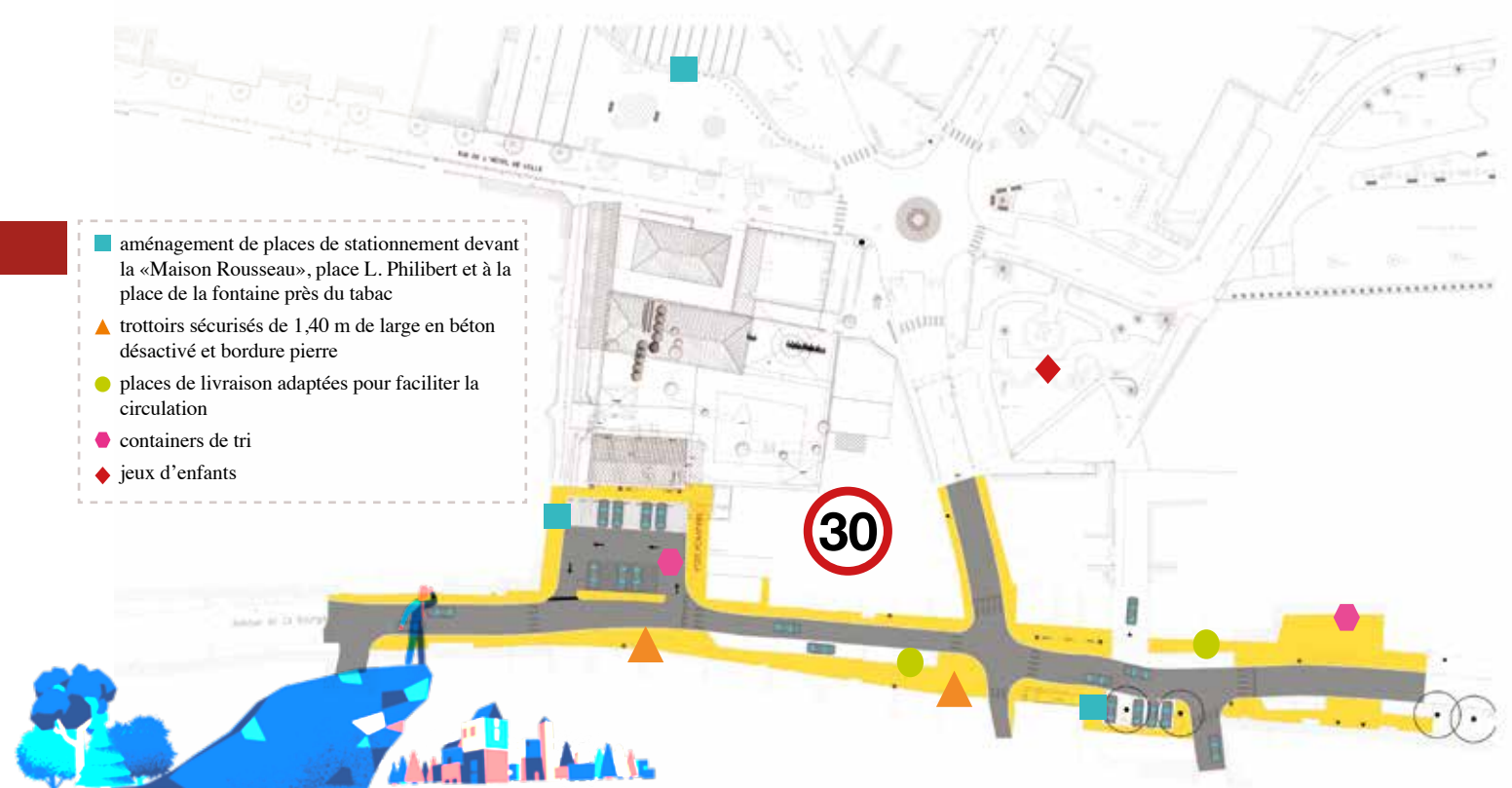
Du Café Crème au
snack San Rémo

Pas de travaux

Optimisation du stationnement

Pour pallier la suppression de certaines places de stationnement sur ces axes, **25 emplacements** seront rajoutés sur la place L. Philibert d'où seront déplacés les jeux d'enfant (réinstallés sur le Square de la Résistance). Sont également prévus la création d'un **petit parking en face du Casino**, l'aménagement d'un **parking devant la Maison Rousseau** (15 places), ainsi que **2 places de livraison** aux normes devant le Casino et la Bouche Rit.





Etape 2: 2019 Voiries : 7 mois de travaux en 2 phases

Le chantier dit de «renouvellement urbain de surface» consistera en l'élargissement et **la réfection des trottoirs en béton désactivé** (cf en jaune clair sur plan ci-dessus), en harmonie avec les aménagements réalisés devant la Poste en 2012. Les étapes seront : le décaissement des trottoirs, la création de bordures, la pose des réseaux secs (électricité...) puis la fermeture de la voie en enrobé.

Par conséquent **les stationnements seront réorganisés**, suite à l'élargissement de certains trottoirs, grâce notamment à l'espace foncier acquis par la Commune

lors de l'achat de la « Maison Rousseau ». Des places seront aussi aménagées en face du Casino à la place de la fontaine. Deux emplacements pour livraison, aux gabarits normés, seront créés en face du Marché Gourmand vers la pharmacie Trocello et devant le Casino. Ces nouveaux agencements limiteront ainsi la gêne liée aux livraisons des commerces du village et faciliteront l'accès et la desserte de ces derniers.

Toute cette partie du village restera **en zone 30 km/h** et sera dotée de plateaux traversants, sur une voirie légèrement louvoyante afin de ralentir le flux des voitures.

Attention zone bleue

Des espaces de parking en zone bleue avaient été instaurés en 2012 au centre du village pour éviter les stationnements permanents de longue durée aux abords de commerces, permettre une meilleure rotation des véhicules afin que les Puéchens puissent plus aisément faire leurs courses. A la demande des commerçants, les verbalisations se feront de manière plus systématique sur les véhicules non dotés du disque bleu et/ ou ayant dépassé les 3/4h autorisés (17€ d'amende).

Planification du chantier

De janvier
à fin mars
2019

Travaux de voirie

PHASE 3

Avenue de la République
et avenue du Cours

Pas de travaux

Du 15 juillet
au 30 octobre
2019

Travaux de voirie

PHASE 4

Avenue de la Bourgade

Ce projet structurant a été l'objet d'une réunion publique le 18 janvier dernier, l'occasion de présenter à l'ensemble de la population les tenants et aboutissants de cet important chantier.

Les élus et le Bureau d'études Artelia ont tenu à revenir sur une de leurs préoccupations majeures : générer le moins de nuisances possible pour la circulation des usagers et la desserte des commerçants pendant le déroulement du chantier. Celui-ci est donc phasé.

Vos élus interlocuteurs : Jean-Claude NICOLAOU, Premier Adjoint délégué à l'Urbanisme et à la Commission de sécurité • Bernard CHABALIER, Adjoint délégué à la Coordination des grands projets et à l'Environnement, au Développement Durable et à la gestion des réseaux • Edmond VIDAL, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments administratifs et à la Maîtrise de l'énergie • Odile IMBERT, Conseillère municipale déléguée à la Gestion de l'espace public : voirie, sécurité routière, accessibilité, espaces verts et au Transport • Frédéric PAPPALARDO, Conseiller municipal délégué à la Sécurité des personnes et des biens et à la Sécurité civile

De la mémoire au patrimoine...

Depuis quelques années la Municipalité a tenu à développer avec les écoles élémentaires du village un vrai parcours culturel pour sensibiliser nos enfants à l'importance de notre histoire et à la richesse de notre patrimoine local remarquable.



Les élèves des écoles ont ramassé 400 kg d'olives dans le village

Sur le sol de notre village, des sites d'exception se sont implantés, certains ces dernières années, d'autres il y a des siècles. Nous ne mesurons pas tous la chance que nous possédons à côtoyer le château d'Arnajon classé monument historique, le château La Coste réputé aujourd'hui comme le plus important site d'architecture et d'art contemporain en Europe, le domaine de Fonscolombe fruit d'une toute récente rénovation admirable*, ou encore la colline de la Quille (ou Quiho), berceau de la population puéchennne. Apprenons à ouvrir notre jeunesse à ces trésors.

Au sein du village œuvrent de nombreux bénévoles pour la transmission de nos coutumes provençales, qu'ils aiment à partager devant les collégiens, les petits élèves ou lors de fêtes traditionnelles rassemblant un large public familial. Près de chez nous aussi

existent des lieux essentiels pour l'éveil de nos enfants, comme le Mémorial de la Shoah qui a ouvert ses portes en 2012 à Aix-Les Milles. Aussi, mues par l'idée que nos enfants savent très tôt prendre la mesure du caractère hors norme et de l'aspect émotionnel de ces sites, la Municipalité a conçu un parcours éducatif pour leur ouvrir les portes de ce patrimoine, avec le concours des directeurs et professeurs des écoles, des propriétaires et responsables de ces sites, d'associations locales. Les classes de CP partent à la découverte du Parc du Château de Fonscolombe, doté d'un parcours botanique et d'un potager en cours de conception, d'arbres remarquables et de jardins à la française. Les CE1 sont invités à une immersion dans le monde agricole au travers de la culture ancestrale de l'olive (cueillette, visite d'un moulin, taille

des arbres). Les CE2 arpentent les vestiges de l'ancien village à la Quiho (découverte de l'histoire du village, fouilles, ruines...). Les CM1 entreprennent le parcours d'art contemporain en visite guidée commentée à La Coste (partenariat). Enfin, en CM2, les jeunes Puéchens effectuent un travail sur la mémoire collective au Camp des Milles.

* lire page 18

A noter

Les bénévoles de l'Aide aux devoirs, à destination des collégiens notamment, vous informent que des places sont encore disponibles, y compris pour les élèves de 3^e et la révision du Brevet. Tel : 06.03.29.35.43

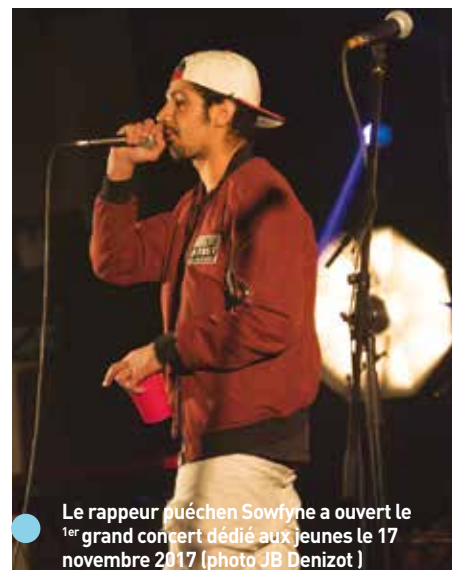
Un Concert 100% jeunes

Pour la première fois au Puy-Sainte-Réparate a eu lieu un grand concert dédié à nos jeunes. Il s'est déroulé le 17 novembre dernier et a rempli la halle sportive du COSEC.

Organisée par l'association *Aix Qui ?* en partenariat avec la municipalité demandeuse d'un événement majeur susceptible de réunir les jeunes Puéchens, cette soirée s'intégrait au « Tour du Pays d'Aix 2017 ». Quelque 850 places ont été vendues : un concert à guichet fermé ! Il faut dire que la programmation avait de quoi attirer.

Une prestation de qualité, un show exceptionnel nous a été offert. Notre rappeur

local *Sowfyne* a ouvert le bal, porté par son public. La soirée s'est poursuivie avec *Malin*, l'énergique trio aixois de guitare, basse et batterie. Le groupe de musique fusion *3Riband* venu tout droit du Maroc a pris la relève sur scène, avant le chanteur perpignanaï *Zoufris Maracas* dont les textes font mouche, naviguant entre humour et poésie. Un vrai moment de partage entre passionnés enthousiastes.



Le rappeur puéchen Sowfyne a ouvert le 1^{er} grand concert dédié aux jeunes le 17 novembre 2017 (photo JB Denizot)

Vos élus interlocuteurs : **Sergine SAÏZ-OLIVER**, Adjointe déléguée à la Vie scolaire et au Hameau de Saint Canadet • **Rémi DI MARIA**, Adjoint délégué à la Jeunesse • **Orlane BERGE**, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et à la Famille • **Patricia GIRAUD**, Conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle • **Geneviève DUVIOLS**, Conseillère municipale déléguée à l'Enfance et au périscolaire • **Emmanuel ANDRUEJOL**, Conseiller municipal délégué au Patrimoine, à la Gestion des espaces naturels de la Quiho et à la Promotion des jardins partagés • **Michaël DUBOIS**, Conseiller municipal délégué à l'Accompagnement des jeunes à l'emploi

Le Puy Solidaire

Semaine bleue

■ Du 16 au 22 octobre 2017

Thé dansant, contrée, grand loto, concert, pétanque et repas festif ont ponctué cette semaine consacrée à nos aînés, organisée par la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale. Des moments d'échanges, de retrouvailles et de découverte pour des Puéchens et Puéchennes toujours avides de savourer une vie sociale animée.

Brève

→ Le grand loto annuel des seniors, l'un des temps forts des animations organisées pour fédérer nos aînés, a fait salle comble le 4 décembre dernier.



● Remise des récompenses et goûter à l'issue du tournoi de pétanque par *La Boule Indépendante*



● Le concert d'*Allez Zou Chantons* lors de la Semaine bleue

Mois de la Solidarité ■ Décembre 2017



● Lucas DI MARIA et Célso CASULA, deux jeunes Puéchens engagés qui ont animé des baptêmes en voitures de collection au profit du Téléthon.

Forte de l'élan généré ces dernières années au Puy après le lancement du « **Week-end Solidarité** » par la Municipalité et des bénévoles, la Commune a impulsé cette année plusieurs initiatives croisées pour **venir en aide à des familles en difficulté** (*Restos du Cœur*, *Croix Rouge*) et pour **soutenir l'aide à la recherche contre la myopathie** (Téléthon). Merci à l'ensemble des intervenants de ces actions solidaires, au *Centre Socioculturel* et à sa troupe de théâtre menée par Florence, au Centre Communal d'Action Sociale, aux jeunes élus du Conseil consultatif municipal, aux associations *Bombay*, *Team plein gaz* et *Rétro Racing Club du Puy*, aux *Archers du Roy René* et aux villageois pour leur participation.



● Les bénévoles pour la tombola du Téléthon et ceux des Restos du cœur.

Vos élus interlocuteurs : Chantal LEOR, Adjointe déléguée à la Solidarité et à l'animation du CCAS • Rémi DI MARIA, Adjoint délégué à la Jeunesse • Lucienne DELPIERRE, Adjointe déléguée à la Vie et à l'animation des Seniors et aux Relations avec le Foyer des Cigales • Rodolphe REDON, Adjoint délégué aux Relations avec les associations • Djoline REY, Conseillère municipale déléguée au Tourisme, au Jumelage et aux Relations avec les commerces • Gilbert ARMENGAUD, Conseiller municipal délégué au Logement et à l'Emploi.



● Le chantier de construction des petits immeubles des Béraudes devrait se terminer au 3^e trimestre 2018

Le quartier de **vie des Béraudes**

Baptisé du nom d'amandiers sensibles au gel que l'on trouvait notamment sur notre territoire, le nouvel ensemble d'habitations des Béraudes sort de terre depuis quelques mois. Les voiries et les zones piétonnes seront aménagées pour l'arrivée du projet à l'automne.



LES BÉRAUDES
LE PUY SAINT-REPARADE

ICI, AMETIS participe au dynamisme de votre ville et au confort de tous







- 56 logements locatifs aidés
- Bureaux
- Locaux destinés à la Petite Enfance







A l'angle de l'avenue de la République et de la rue du Luberon, en face des récentes maisons des «Batignolles», s'érigent désormais de **petits immeubles abritant 56 logements**, allant du 2 au 4 pièces. L'avancée des travaux donne déjà un bon aperçu de ce que sera ce futur quartier.

Un seul des immeubles est constitué de deux étages, les trois autres se limitant à du R + 1. Ces constructions sont à l'étude depuis plusieurs années, en vue de pallier le manque de logements sur la Commune du Puy. Des mois d'échanges avec l'aménageur privé AMETIS ont abouti à un programme concerté avec les riverains, soigné, respectueux de l'identité de notre village et répondant aux **très nombreuses demandes d'appartements de taille moyenne**.

A l'instar des projets d'aménagement décidés par la Municipalité, pensés de manière globale avec une double vocation logement/ équipement public, ce nouveau quartier accueillera également **une Maison municipale de la petite enfance** juste à côté de la crèche. Des parkings souterrains et extérieurs sont également prévus. L'entreprise historique «Olivero» sera relogée sur place dans de nouveaux locaux.

→ Demande d'informations

Pour toute demande d'accès à la location dans ces nouveaux logements, merci de vous adresser au CCAS du Puy et/ou au bailleur social Famille et Provence (www.familleprovence.fr)

→ Une Maison municipale de la petite enfance

- 150m²
- Des bureaux pour l'accueil de la PMI et des autres services d'aide à la famille
- Des espaces extérieurs

Risques majeurs : PRÉVENIR

La politique de prévention des risques majeurs en France vise à permettre un développement durable des territoires, en assurant la sécurité des personnes et des biens. C'est une responsabilité essentiellement partagée entre l'État et les communes.

L'objectif principal est de déterminer clairement les zones à risques et donc d'éviter les implantations humaines et économiques. Mais cet aspect doit être très largement complété par une action de responsabilisation du citoyen. Adopté en Conseil municipal, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui établit un dispositif municipal d'action et d'organisation au service des concitoyens en cas d'événement grave sur notre territoire, constitue un document exhaustif des procédures à suivre. (lire Mag du Puy N°22).

Tout récemment élaboré et publié, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) du Puy est destiné au grand public.

- Il rappelle les caractéristiques des principaux risques présents sur le Puy-Sainte-Réparate (climatiques, technologiques, naturels, sanitaires...),
- Il expose les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux principaux dangers, explique les gestes élémentaires à avoir en cas d'accident ou de catastrophe, fournit les numéros utiles etc.

Prenez-en connaissance, c'est essentiel !

Un exemplaire vous est distribué avec ce magazine.

Disponible aussi en ligne sur www.ville-lepuysaintereparate.fr



Brèves



● Chantier de création de trottoirs avenue de la République, nov. 2017

→ L'avenue de la République a été sécurisée pour les piétons.

Grâce à de nouveaux candélabres économes en énergie et à la création de trottoirs sur toute une partie de la voie, de la rue du Luberon jusqu'à la rue de l'ancienne Poste. Un chantier cofinancé par la Métropole Aix-Marseille Provence et le Conseil départemental 13.



→ Le projet de Centre de Loisirs prévu au quartier des Bonnauds

Le Centre aéré sera implanté à proximité du collège. Vous découvrirez ce projet en détails dans le prochain Mag du Puy, après une réunion de travail avec les familles concernées.

→ La réhabilitation du site de la cave coopérative avance...

Le choix de l'aménageur est actuellement en cours, dans le cadre d'une procédure d'appel à projet qui permet une étroite coopération entre la Ville et l'opérateur. La demande porte sur des maisons individuelles, des maisons de village, un petit immeuble collectif, des parkings souterrains et un équipement public : la Maison des Solidarités, destinée à rassembler tous les services à la personne. L'aménagement de ce quartier du village, qui conservera son identité grâce au maintien du fronton historique de la cave, sera l'occasion de travailler les abords de l'école maternelle grâce notamment à la mise en place d'un parvis.

Ca bouge à Saint-Canadet

Il compte quelque 900 habitants, il est le reflet d'une authenticité rurale et provençale préservée ; le hameau de Saint-Canadet bénéficie d'aménagements réguliers permettant d'y maintenir une qualité de vie de proximité.



● La façade de l'école rénovée à l'ancienne

La requalification du hameau est l'objet d'un plan pluriannuel de travaux, qui avait déjà permis de doter la place principale de containers enterrés et d'un local polyvalent permettant notamment l'installation de la fibre optique, de rénover les vitraux de l'église, de réaménager l'école et sa cour du haut. (lire le dernier Mag du Puy N° 24, p.8)



● La nouvelle piste de danse et le nouveau local multifonctions

Ces derniers mois, les investissements ont été consacrés au **ravalement de la façade de l'école, à la sécurisation des jeux pour enfants et à l'aménagement d'une véritable piste de danse sur la place**, fréquemment utilisée par les habitants du Puy dans le cadre des nombreuses animations qui jalonnent la vie locale toute l'année et particulièrement l'été (Estivales, fête de Saint-Canadet, Mercredis-guinguette...).

Preuve en est que le hameau ne cesse de se dynamiser ; **le Comité d'Intérêt de Quartier** a repris son activité, sous l'égide d'Anne-Marie FARNET DA SILVA. Lors de sa dernière assemblée générale, le Maire a annoncé qu'il viendrait présenter en début d'année le projet de fin des travaux de revalorisation de la place. Grâce à l'implication du CIQ, les riverains ont ainsi pu entendre un concert le soir du 15 décembre en l'église du hameau.

Vos élus interlocuteurs : **Jean-Claude NICOLAOU**, Premier Ajoint délégué à l'Urbanisme et à la Commission de sécurité • **Sergine SAÏZ-OLIVER**, Adjointe déléguée à la Vie scolaire et au Hameau de Saint-Canadet • **Bernard CHABALIER**, Adjoint délégué à la Coordination des grands projets et à l'Environnement, au Développement Durable et à la gestion des réseaux • **Edmond VIDAL**, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments administratifs et à la Maîtrise de l'énergie • **Orlane BERGE**, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et à la famille • **Odile IMBERT**, Conseillère municipale déléguée à la Gestion de l'espace public : voirie, sécurité routière, accessibilité, espaces verts et au Transport • **Jacqueline PEYRON**, Conseillère municipale déléguée à l'Entretien, la signalisation et la numérotation des chemins et aux Activités funéraires • **Frédéric PAPPALARDO**, Conseiller municipal délégué à la Sécurité des personnes et des biens, à la Sécurité civile et correspondant Défense

De plus, en novembre, **un nouveau centre médical** a vu le jour en plein cœur du hameau. Il propose les services d'une médecin généraliste spécialisée en phyto et aromathérapie, nutrition et santé, deux infirmiers D.E, une psychothérapeute et une spécialiste en médecine traditionnelle chinoise.



● Implantation d'un centre médical

Brève

➔ **Travaux d'urgence dans les églises**

en parallèle de la fermeture de l'église de Saint-Canadet, programmée pour un chantier notamment de réfection des murs et de la toiture, la Commune a du procéder à la fermeture de l'église du village suite à d'importants désordres au niveau du plafond. Une mesure préventive motivée par des raisons de sécurité. Les travaux seront décidés selon le rapport d'un bureau de contrôle.



Au fil de l'année les Puéchens sont invités à découvrir de nouveaux univers culturels, parfois insolites, pour partager des émotions, rencontrer des artistes aux talents multiples et s'évader le temps d'une représentation, d'une exposition, d'une week-end thématique, d'une fête traditionnelle... Retour en images sur les temps forts des derniers mois

Journées du patrimoine

Les 16 et 17 septembre 2017

→ Un week-end complet d'animations et de portes ouvertes autour du patrimoine puéchen, coordonné par la Municipalité.

● Pressage du raisin traditionnel avec *La Respelido*



● Animations « Patrimoine en mouvement » au cœur du village et au Château d'Arnajon avec Le CIAM et l'aimable participation de la famille PASCAL. Des spectacles de cirque artistique en musique, des ateliers d'équilibre...



CULTURE ET PATRIMOINE



La Respelido de la Quiho

Dimanche 1^{er} octobre 2017 Fête de Sainte Réparate

→ Fête traditionnelle provençale organisée par La *Respelido de la Quiho*. Nos traditions provençales rurales perpétuées en musique et avec gourmandises en plein air sur les bancs de la Quille.



Les 7 et 8 octobre 2017 Week-end du patrimoine communal

→ Double exposition articulée autour de la richesse du patrimoine puéchen, culturel (la Quiho) et naturel (l'eau, la Durance...), organisée par l'association *La Saluvienne*. Une sensibilisation à notre histoire et aux atouts de notre village, pour petits et grands.



Mercredi 13 décembre 2017 Noël sicilien

→ Concert offert par le Conseil départemental avec l'appui de la Municipalité. Une immersion dans la chaleur et l'émotion de la musique sicilienne traditionnelle avec sept artistes, chanteurs et musiciens virtuoses.

Vos élus interlocuteurs : **Muriel WEITMANN**, Adjointe déléguée à la Vie festive • **Patricia GIRAUD**, Conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle • **Emmanuel ANDRUEJOL**, Conseiller municipal délégué aux Espaces naturels de la Quiho et à la Promotion des jardins partagés • **Bruno RUA**, Conseiller municipal délégué aux Animations et Cérémonies officielles • **Régis ZUNINO**, Conseiller municipal délégué au Marché forain dominical et à la Gestion des espaces naturels en Durance

Brèves

→ Un duo musical, magique et burlesque désopilant et déjanté inspiré des grands moments du music-hall, a été proposé au public puéchen le 6 octobre 2017 par la Cie *Cocktail Théâtre* dans ce « Show devant et sur les côtés » à l'occasion des Rendez-Vous Culturels du Puy.

→ Le jeune public s'est divertie avec deux clowns féminins illusionnistes de la Cie *Eponyme* lors du spectacle « Vous avez dit bazar » ? présenté début novembre dernier dans le cadre des Rendez-Vous Culturels des Petits, et découvert un univers fantaisiste, burlesque et poétique.

→ « L'esprit de Bohème » a habité la halle sportive du COSEC lors du récent concert du nouvel an le 7 janvier 2018. L'Orchestre philharmonique du pays d'Aix a mis à l'honneur le compositeur tchèque Antonin DVORAK en interprétant sa Symphonie N° 8 en Sol Majeur (opus 88) et ses superbes Danses slaves

→ Deux artistes de renom étaient récemment les invités du château La Coste

Le Danois Jeppe Hein a proposé un moment de réflexion aux accents épicuriens mettant en évidence le plaisir et les sens au travers d'un parcours créant un dialogue intéressant avec l'environnement du Château la Coste. L'artiste français mondialement renommé JR expose jusqu'en fin février un projet inédit au sein du nouvel espace d'exposition conçu par l'architecte italien Renzo Piano.

→ Une restauration d'exception à Fonscolombe

A découvrir en page 19 du magazine...



©Fabrica-Traceoruma

● POUR UN VILLAGE PLUS VIVANT

“Un Puy de Musique”

Dimanche 29 octobre 2017

Journée organisée par L'Association musicale du Puy en partenariat avec la Municipalité, à l'occasion de la Sainte Cécile qui met en lumière les musiciens. Un festival de toutes les musiques a réuni plusieurs artistes pour une dizaine de concerts balayant une multitude d'horizons.



Noël au village

Du 15 au 17 décembre 2017

Événement coordonné par la Municipalité, proposé par le Comité des Fêtes, le Syndicat d'initiative et l'association des commerçants, des artisans et professions libérales du Puy, l'Association musicale du Puy et la chorale Allez Zou Chantons...



...er municipal délégué au Patrimoine, à la Gestion des espaces
... au Développement des activités agricoles, à la Promotion du



Les nouveaux locaux des footballeurs du Puy

MAINTENANT

La JSP en quelques chiffres

- Club créé en 1969
- 125 adhérents dont 30 jeunes filles
- 10 équipes
- Club Champion départemental dans la catégorie U15 Filles, et lauréat du challenge Mozaïc qui récompense la meilleure attaque (équipe féminine).

Après plusieurs mois de chantier et de complications administratives, les nouveaux locaux du stade ont été livrés à la Commune à l'automne 2017. Un équipement dédié aux footballeurs pour mieux accueillir nos équipes puéchennes et celles des environs.

Conçu pour être un bâtiment basse consommation et éco performant avec une VMC double flux, une isolation performante, une chaudière à condensation et un plancher chauffant, ce site sportif n'en est pas moins un lieu pratique, adapté aux usages des sportifs et notamment aux membres de l'association JSP à laquelle les clés des locaux ont été remises.

En raison d'absence de fondations constatée sur le bâtiment initial pré existant, le

chantier a souffert d'un retard de plusieurs semaines et s'est prolongé jusqu'à la fin de l'été 2017.

Cette rénovation avait démarré en juin 2016. Le nouveau site permet aux joueurs et membres du club d'évoluer et d'accueillir les équipes extérieures dans de meilleures conditions. Cette initiative s'inscrit dans le programme global municipal visant à encourager et valoriser la pratique sportive au Puy.



PENDANT LE CHANTIER

Le site en quelques chiffres

- 4 vestiaires sur 80 m²
- 1 salle polyvalente de 47 m²
- 1 vestiaire arbitre
- VMC double flux
- Chaudière à condensation
- Plancher chauffant
- Alarme et vidéo protection
- 1 buvette
- 1 stade en pelouse
- 1 stade en stabilisé

Vos élus interlocuteurs : Rémi DI MARIA, Adjoint délégué à la Jeunesse • Rodolphe REDON, Adjoint délégué aux Relations avec les associations • Olivier TOURY, Conseiller municipal délégué au Développement et à l'accompagnement des pratiques sportives et au Développement économique

Ce qu'il fallait retenir des derniers conseils municipaux

→ L'intégralité des procès-verbaux et retranscriptions détaillées des débats des séances du Conseil municipal sont consultables en mairie et en téléchargement sur le site (>> Mairie à votre service >> comptes-rendus des conseils)

Conseil municipal du 26 septembre 2017

La séance s'est ouverte avec l'information aux élus relative aux dernières décisions municipales, dont :

- L'attribution du [marché de restauration scolaire et municipale](#) qui avait été remis en concurrence dans l'été, à la société *Terres de cuisine*, prestataire le mieux-disant et conforme dans son offre au cahier des charges émis par la Commune ;
- Le choix du bureau d'études *Artelia* pour assurer la maîtrise d'œuvre de la [restructuration des réseaux humides](#) de la Commune (eau, assainissement et pluvial), dans le cadre du vaste projet de travaux planifié par la Commune (8 000 000 € au global) d'une ampleur et d'une spécificité technique considérables ;
- L'attribution d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la [construction du nouveau Centre de loisirs](#) au cabinet d'architecture Brigitte GALLONI.

Le Conseil s'est poursuivi par le vote des différentes délibérations inscrites à l'ordre du jour, dont :

- L'instauration d'un [périmètre de PUP](#) (Projet Urbain Partenarial) au lieudit Les Bonnauds dans le cadre du renouvellement urbain et de la densification du centre bourg décidés dans le récent Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour une gestion économe du foncier et une maîtrise du paysage. Le lieudit Les Bonnauds, au Nord-Est de la Commune, à proximité immédiate du collège, est situé en limite urbaine. Destiné à accueillir une [extension urbaine majeure de la Commune](#), il doit conforter la silhouette du bourg, affirmer les limites de la zone urbaine et permettre d'accueillir une grande part des logements locatifs sociaux réglementaires et des équipements collectifs complémentaires, en favorisant le développement de la [mixité sociale et générationnelle](#) et l'[implantation d'équipements culturels et de loisirs](#). C'est dans ce contexte que des opérateurs ont élaboré un programme de construction de logements. L'accueil de ces opérations rend nécessaire un programme de travaux de construction d'équipements publics destinés à répondre aux besoins des futurs habitants (adaptation / création de voiries, création de l'éclairage public, renforcement et extension des réseaux humides et secs...) Le PUP permet de préciser et de délimiter le périmètre à l'intérieur duquel les propriétaires fonciers ou les opérateurs qui aménagent ou construisent des programmes d'habitations mixtes participent, par le biais de conventions, à la [prise en charge des équipements publics à réaliser](#) (à hauteur de minimum 63% du coût total des équipements). Procédure votée à la majorité (23 voix pour et 4 abstentions).
- La mise en place d'un [abattement spécial de 20% sur la Taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides](#). Vote à l'unanimité.
- L'adoption d'une [convention avec le club de foot local La JSP](#) pour la mise à disposition des nouveaux équipements sportifs et l'autorisation de poser des panneaux publicitaires pour conforter les ressources de l'association. Vote à l'unanimité.

Les questions diverses de fin de séance ont permis de rappeler les problèmes à la Résidence St Michel en cours de règlement (adressage, containers...), d'évoquer les délais tardifs de livraison des cartes de bus des enfants par la Métropole à la rentrée, des barrières endommagées en Durance, les solutions de sécurisation de la circulation au hameau de la Cride ainsi que le besoin de sécuriser les abords des abribus du Rousset et des Goirands. Ont aussi été évoqués l'absence de Corso en septembre dernier aux fêtes de la St Michel et les projets de réorganisation et d'harmonisation de cet événement festif puéchen.

Conseil municipal du 11 décembre 2017

Parmi les délibérations inscrites à l'ordre du jour, outre celles relatives à des procédures comptables et techniques que vous pouvez retrouver dans le compte-rendu exhaustif disponible en ligne, les élus étaient appelés à se prononcer sur :

- Des modalités administratives et décisions liées au [transfert de compétences à la nouvelle Métropole Aix-Marseille-Provence](#) tels le détachement de l'emprise des parcelles de la station d'épuration, l'autorisation donnée à la Métropole de poursuivre les procédures de modification du P.L.U., le refus du transfert de la taxe forfaitaire de séjour perçue sur le territoire de la Commune du Puy-Sainte-Réparate au profit de la Métropole. Vote à la majorité sur ce dernier point (27 voix pour, 2 abstentions).
- L'autorisation donnée au Maire de déposer et signer la demande de [permis de construire un bâtiment municipal dédié à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement \(centre aéré\)](#) sur la parcelle cadastrée section AE n°3, sise près du collège et de la maison de retraite les Lubérons. Vote à la majorité (23 voix pour et 6 abstentions).
- L'autorisation donnée au Maire de déposer et signer la demande de [permis de construire pour une extension de la cantine scolaire](#) dont les travaux sont envisagés pour l'été 2018. Vote à l'unanimité.
- [Le vente par la Commune d'un terrain 3650 m² au quartier des Bonnauds \(parcelles AE 1 et 2\) à l'aménageur Cogedim en vue de la construction de logements](#) comme prévu dans le P.L.U., sur la base de l'estimation du bien faite par France Domaine en date du 28 septembre 2017. Vote à la majorité (26 voix pour et 3 abstentions). Ledit aménageur sera tenu de prendre en charge une partie de la création des équipements publics nécessaires sur le site.
- [Un projet de modification simplifiée du P.L.U.](#) visant à lever des ambiguïtés, des contradictions ou des erreurs matérielles constatées par les services, à apporter des modifications au règlement, à corriger des erreurs matérielles sur le document graphique et à supprimer une partie d'un emplacement réservé. Ce projet sera mis à la disposition du public du 3 avril au 4 mai 2018. Vote à la majorité (23 voix pour et 6 contre).
- L'instauration d'un [périmètre de PUP](#) (Projet Urbain Partenarial) au [lieudit le Grand Vallat](#) (voir page précédente pour les Bonnauds) dans le cadre de la prise en charge des équipements publics dans ce futur quartier à urbaniser. Vote à la majorité (23 voix pour et 6 contre).
- Le bilan de mise en œuvre des travaux de réalisation de l'[Agenda d'Accessibilité Programmée \(Ad'Ap\)](#) consistant en un partenariat de 6 ans avec l'Etat sur les aménagements à effectuer pour [rendre accessibles à toutes les personnes à mobilité réduite \(PMR\) les Équipements Recevant du Public \(ERP, 26 sur Le Puy \) et les Installations Ouvertes au Public \(OIP, 5 sur Le Puy\)](#) municipaux. Des travaux de mise en conformité ont été ainsi menés notamment aux églises, au réfectoire scolaire, au boulodrome, au jardin public et au stade. D'autres seront effectués cet été au sein de la salle des fêtes entre autre. Il est à noter que tout nouveau projet d'équipement et de rénovation mené par la Municipalité depuis plusieurs années a inclus systématiquement les normes PMR.
- La prise en compte du rapport annuel d'activité sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la Métropole pour l'exercice 2016.
- [L'attribution de subventions municipales aux associations](#) le *Club d'Échec*, *Music en Vignes*, *Team Plein Gaz*, le *Cyclo Club Olympique et L'Entraide 13* (Foyer des Cigales) pour un montant total de 5700€, ainsi que le renouvellement de mises à disposition de plusieurs locaux à des associations du village. Vote à l'unanimité.
- L'approbation d'une [motion contre la fermeture de la gare de Pertuis](#). Vote à l'unanimité.



● Les deux périmètres de PUP dans les ZAD à l'Est et à l'Ouest du village

Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction. Le maire est néanmoins pénalement responsable des délits par voie de presse commis via l'organe d'information dont il a la charge. La loi de 1881 désigne en effet le directeur de publication comme auteur principal de ce délit. Le maire est donc en droit de s'opposer à la parution d'un article dans les cas de propos à caractère diffamatoire ou injurieux, apologie des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ; propos dépassant le cadre communal ; risques de troubles à l'ordre public ; propos revêtant le caractère d'une propagande électorale en faveur d'un candidat dont la publication constitue une violation de l'article L. 52-8 du Code électoral.

Libre expression de la Majorité

“Ensemble, le Puy avance”

Avec plus de 800 habitants tous les 10 ans sur les trente dernières années, notre Commune grandit à un rythme raisonnable, en adéquation avec l'attractivité de notre territoire et son développement économique. Le nouveau Plan Local de l'Urbanisme que nous avons élaboré dans une large concertation prévoit 750 habitants de plus tous les 10 ans. La progression demeure donc constante, voire plus douce. Elle répond aux demandes continues, y compris de la part des enfants du Puy, d'installation dans notre village rural à la qualité de vie préservée, situé à proximité de villes phares.

Il nous faut rappeler ici la prudence qui nous a guidés, en réduisant à 11 ha la superficie des ZAD initialement prévues par l'État, et que nos prédécesseurs avaient maintenues à 33 ha. Avec une moyenne de 520 logements sur ces 11 ha de ZAD, nous sommes

bien loin des 1500 qui auraient été implantés sur 33 ha !

Prudence et prévoyance encore ; nous œuvrons chaque jour à entretenir, rénover, consolider et développer les équipements publics du Puy, afin que nos administrés bénéficient de services de proximité de grande qualité. Extension de la cantine scolaire, construction de la maison de l'enfance et d'un centre aéré, poursuite des rénovations des équipements scolaires et sportifs, sont notamment les chantiers d'envergure de cette année et de 2019.

Enfin, soucieux de préserver la valeur de nos paysages, nous avons remis en zone naturelle 200 ha du territoire communal.

Une approche globale, réfléchie, motivée par l'envie de consolider les atouts du Puy pour ses habitants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU, Sergine SAÏZ-OLIVER, Muriel WEITMANN, Bernard CHABALIER, Chantal LEOR, Rémi DI MARIA, Lucienne DELPIERRE, Rodolphe REDON, Edmond VIDAL, Djoline REY, Orlane BERGE, Patricia GIRAUD, Odile IMBERT, Geneviève DUVIOLS, Virginie ARNAUD, Jacqueline PEYRON, Emmanuel ANDRUEJOL, Bruno RUA, Olivier TOURY, Frédéric PAPPALARDO, Michaël DUBOIS, Régis ZUNINO.

Libre expression de l'Opposition

“Notre Parti, c'est le Puy”

Cela fait déjà 10 ans que la majorité est en place et le bilan est bien décevant. Les seuls grands projets aboutis avaient été initiés et budgétés par la précédente majorité et ne sont pas à créditer à l'équipe en place quoi qu'il soit dit dans tout ce magazine alors que nous n'avons que quelques lignes.

Cependant, le pire est à venir et le village se transforme irrémédiablement sans que les infrastructures suivent.

Qui a bien pu voter pour la mise en place d'un PLU si préjudiciable pour beaucoup et bénéfique pour si peu ?

Qui a bien pu voter pour une telle transformation en cours de notre village ?

Qui souhaite la construction de plus de 800 logements sans favoriser la création d'emploi ?

Et le centre-ville, qu'a fait Mr le maire pour le rendre attractif ces 10 dernières années ?

Absolument rien, bien au contraire !!!

Les commerces ferment au fil du temps, pas assez d'animations, pas de convivialité, plus de fleurs dans les rues, pas assez de terrasses de café... Bref pas d'attractivité.

Une circulation trop souvent pénible avenue de la Bourgade avec une chaussée de mauvaise qualité et un manque cruel de places de stationnement à proximité des commerces.

Une Maison Rousseau toujours pas mise en valeur, un camping toujours pas réhabilité, une médiathèque toujours pas en cours de construction, la cave coopérative toujours pas réaménagée, un centre aéré toujours indigne pour nos enfants, les principaux atouts de notre village à savoir la Durance et la Quille toujours pas assez valorisés.

Alors que fait la majorité ? De la promotion immobilière et la dénaturation de notre village.

Mr le Maire, nous ne pensons pas que même vos électeurs aient voté pour cela.

“Un Puy d'Avenir”

L'an passé restera marqué par le passage en force d'un Plan Local d'Urbanisme mal pensé par la majorité municipale.

Ce PLU, contesté par la SAFER et attaqué deux fois au Tribunal Administratif, va provoquer, s'il est maintenu en l'état, des dépenses structurelles sans précédent qui vont obérer durablement les comptes de notre commune.

L'année 2018 sera donc placée sous le signe du béton au Puy Sainte Réparate. En effet, les décisions erratiques de notre maire vont commencer à produire leurs effets désastreux sur la commune et on va voir pousser de nombreux ensembles immobiliers qui vont dénaturer le visage rural de notre village et créer des problèmes structurels sans précédent, sans pour autant apporter l'essor économique dont nos habitants auraient bien besoin.

Nous combattons depuis le début ce développement immobilier incontrôlé, basé sur une augmentation trop importante de logements sociaux, non destinés aux puyéens.

Nous proposons une solution alternative afin de rendre notre commune la plus agréable possible, avec des aménagements et des infrastructures répondant aux besoins de la population et non aux choix politiques d'un seul homme.

Serge ROATTA, Marie-Ange GUILLEMIN, Jean-Pierre CAVALLIO

Nous avons appris en cours d'élaboration de cet article la disparition de Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC. L'ensemble des élus et des employés de la mairie ayant eu le plaisir de travailler en collaboration avec Madame MARTEL-MASSIGNAC s'associent à la peine de ses proches et collaborateurs et leurs présentent leurs très sincères condoléances.



©Château Fonscolombe

Château de Fonscolombe, ou la réussite exemplaire d'une restauration patrimoniale

Le Château de Fonscolombe, joyau du patrimoine puéchen, a fait l'objet l'année dernière d'une remarquable réhabilitation, sous l'impulsion de la famille MARTEL qui a acquis cette propriété dans le but de la valoriser et de la transformer en hôtel de prestige. Interview croisée de l'artisan de ce chantier hors normes et de ses instigatrices.

Lorène MARTEL, 28 ans, est Directeur général du groupe familial Caravelle, un opérateur déjà présent dans le secteur touristique, qui a acquis le Château de Fonscolombe courant 2014. Elle suit avec passion la renaissance du domaine, dont la direction a été confiée sur place à Karim CHAÏA, un hôtelier tombé également amoureux du site.

Corrado de GIULI MORGHEN est un architecte spécialisé depuis 20 ans dans la restauration des ouvrages historiques et les interventions en sites sensibles (protégés). Son agence marseillaise Fabrica Traceorum a été retenue par les nouveaux propriétaires des lieux en vue de leur complète restauration.

Le Mag du Puy (LMdP) : « Comment s'est déroulé ce chantier d'une exceptionnelle envergure ? »

Corrado de GIULI MORGHEN (CGM) : « En tant que mandataire de ce projet que j'ai eu la chance de me voir confier par Hélène MARTEL-MASSIGNAC, j'ai coordonné un grand nombre d'artisans (Compagnons, ingénieurs, décorateurs...) car le chantier nécessitait l'intervention de multiples corps de métier. Tel un chef d'orchestre, j'ai cherché une harmonisation pour un travail de qualité efficace, d'autant plus impérieux que les délais impartis étaient courts. Les études préalables ont débuté en septembre 2014 et ont duré 3 mois. Elles nous ont permis d'appréhender toute la dimension historique de Fonscolombe, de mesurer l'état de conservation des éléments, analyser les matériaux présents depuis des siècles. Le permis de construire a été déposé 6 mois plus tard et a nécessité 17 exemplaires et 4 instructions ! Ce projet est vraiment le fruit d'une synergie entre le maître d'ouvrage Hélène MARTEL-MASSIGNAC, un architecte, des artisans, les services de l'État (DRAC, Préfecture...) et la Municipalité du Puy. Les travaux se sont déroulés de septembre 2015 à mai 2017. Nous avons été jusqu'à 120 personnes par jour à intervenir sur ce chantier complexe. »

Le restaurant L'Orangerie a été inséré subtilement à l'aile Est du château. La décoration moderne mais chaleureuse combine métal, verre et bois clair et ouvre une belle perspective sur le parc, le bassin et le majestueux cyprès chauve. Et c'est une femme, Nadège SERRET, qui y officie en tant que Chef avec une cuisine maison fraîche et colorée à base de produits locaux, d'agneau du Puy, de poissons et de volailles relevés d'herbes aromatiques et de légumes du jardin.

LMdP : « Quels en étaient les enjeux ? »

CGM : « Fonscolombe étant un monument historique et son parc un site également classé, nous avons dû composer avec les limites posées aux interventions, proposer des solutions pour préserver et transformer. L'objectif était de concevoir un bâtiment aux usages contemporains fonctionnels, incluant 50 chambres d'hôtel et un restaurant, sans dénaturer les lieux chargés d'histoires et d'éléments patrimoniaux remarquables - mais au contraire en les valorisant. »



Lorène MARTEL (LM) : « L'enjeu de ce chantier d'envergure était de tenir les délais ambitieux afin de faire revivre au plus tôt ce lieu chargé d'histoire. Pour en faire un établissement haut de gamme, il a fallu conjuguer tradition et modernité avec les exigences inhérentes à l'ouverture au public. »

LMdP : « Comment ont été fixées les directions de cette restauration ? »

CGM : « J'ai travaillé en totale confiance avec Hélène MARTEL-MASSIGNAC, qui avait une idée très précise et professionnelle de l'orientation à donner à la renaissance de ce lieu d'exception. Elle a donné toute l'impulsion au projet et est venue sur le chantier chaque semaine pour en suivre l'évolution. Et bien évidemment, le riche patrimoine (décors, faune, flore...) présent sur place a guidé le projet. A titre d'exemples, les éléments de décors protégés préexistants, comme les tapisseries, les lustres, les cuirs de Gènes peints ou les *staff* et *gypsies* ont nettement donné le ton pour l'ambiance à créer. Plus insolite, la présence de plus de 15 variétés rares ou protégées de chauve-souris dans le parc a requis la conception de lampes d'extérieur spécifiques, à basse pollution pour ces animaux. »

LMdP : « Quelle a été est votre plus grande satisfaction à l'issue de cette réhabilitation ? »

LM : « Fonscolombe a retrouvé son panache, tout en restant un lieu convivial et chaleureux où chacun peut se sentir chez soi. De l'Orangerie aux chambres de prestige du Château, chacun contribue à l'ambiance familiale de ce lieu féérique où le temps s'arrête. »

CGM : « Assurément d'être intervenu sur un patrimoine aussi exceptionnel (en termes architecturaux et de décors) requérant la maîtrise d'un grand nombre de techniques de rénovation différentes. Nous avons touché à toutes les disciplines de ce métier. Mais aussi d'avoir pu œuvrer à ce projet dans une telle confiance avec le maître d'ouvrage. »

©Fabrica-Traceorum

MARIAGES

Avril 2017

01 **CHARAF** Fatima et **YASSINE** Mohamed

Mai 2017

05 **CLEMENT** Sylvie, Marie, Augustine et **MATHIEU** Benoit Christian13 **HELBLING** Christelle, Sophie, Sandrine et **SADON** Franck20 **CHABALIER** Jessica, Fanny et **SELIG** Rémi, Georges-René27 **CASTELLAS** Marina, Evelyne, Irène et **DEHAY** Charles, Edouard, Christophe

Juin 2017

10 **JACQUES** Adeline, Valérie, Carole et **PELENC** Anthony, Pierre, Philippe17 **DE SALVE VILLEDIEU** Diane, Violette, Michèle et **DAIMAY** Brice, Dominique, Didier
24 **LEYDET** Pascale, Agnès, Nathalie et **MICHON** Dominique, Claude

Juillet 2017

01 **GILLY** Pascale, Jacqueline, Noëlle et **RICCI** Bruno, Roger, Jean08 **RUEL** Maude, Odette, Marguerite et **COLOGNESE** Florian, Béranger15 **BOUZ** Naoual et **DUPONT** Laurent, Marc, Claude

Août 2017

12 **ULPAT** Marie-Claire, Pascale, Pierrette, Magali et **BOURQUARDEZ** Gilbert, Guy
25 **GRIMAUD** Alice, Nicole, Renée, Charlotte et **CIOT** Jean-David, René, Pierre

Septembre 2017

02 **LOPEZ** Elodie, Marie, Bernadette et**RUSÉ** Philippe, Georges, Charles02 **ELKHORASSANI** Amal et **SAILLARD** Hervé16 **LOUIS** Audrey, Corinne et **REBAUDENGO** Nicolas23 **TEILLAC** Françoise, Marinette et**FOURNIER** Eric, André, Georges30 **MARTIN** Stéphanie, Sandra et **SASSI** Laurent, Jean-Louis, Lucien

Octobre 2017

05 **PUTZOLU** Malvina, Joséphine, Frida et**BARALE** Romain, Henri, Louis28 **NUCCI** Julie, Marie et **ELSINE** Gilbert, Jacques

DÉCÈS

Mars 2017

06 **PELLEGRIN FLORENS** Josette, Marie11 **BLONDEL VOREUX** Michèle, Simone12 **MICHEL** Alphonse, Victor, Etienne15 **BAYLE LEHAUT** Thesy, Ginette19 **CHERON** Vincent Olivier, Mathias18 **DANI** Alexandre, Louis21 **LONG LLORENS ESTEVE** Roberte, Rosette

Avril 2017

03 **SAUZE GELUS** Rejane Mireille, Colette11 **BARNEAUD PASCAL** Hélène, Germaine, Marie16 **THERIC FABRE** Lucette, Eliane, Marie17 **BLOUET PARIS** Marcelle, Paulette, Edith25 **NAUFLE** Max Michel27 **JULLIEN** Guy, Yvan

Mai 2017

05 **GOND** Roger, Jacques06 **VAN WORMHOUDT MOORTGAT** Bernadette, Marie, Christine09 **GONZALEZ DE VAUJANY** Carmen10 **SAUVE IMBERT** Marie-Rose, Henriette, Adeline11 **COURROUX VALENCE** Elise, Armande, Yvette13 **BELLING** Hartmut14 **GAUTIER** Régis, Louis, Norbert17 **DELARUE** Bernard, Paul, Yves, François19 **BUTIN** Daniel, Jean, Aimé25 **BELLAÏCHE** André Isaac25 **MOUSSAY Ayme** Andrée26 **MARTIN** Jacques, Marie, Joseph29 **GRENIER** Denis, Jean-Paul

Juin 2017

01 **SCANO** Louis03 **ZITO** François05 **CHAMPSAT DOS SANTOS** Colette, Anna, Renée08 **NIEL GUILBAUD** Arlette, Suzanne, Marcelle13 **BORET MENU** Claudette, Jeanne16 **GOUBERT RENAUD** Gisèle, Marie-Louise19 **DECAMPS** Paul, Emile, Alain21 **CHALOT** André, François, Léon23 **POLLONI** Paul, Auguste23 **BAECHLI** Jean Marcel23 **JANNIAUX BONNET** Alice, Fernande24 **VAN-HOUTEN MATT** Dolinda, Esméralda28 **ROMAN** André, Désiré, Emile28 **MARTINI GAUTIER** Monique, Louisette, Alice28 **GIACOBBI SEURE** Marie, Paule, Emilie

Juillet 2017

03 **LIENHART** Serge, Nicolas, Roger08 **COLOMAR** Antoinette
11 **BARBARO CHAPPON** Josette, Micheline16 **BRAMATI** Fortuné17 **BIAVA** Raoul, Marius, Louis18 **LE NORMAND** Patrice, François, Marie18 **BROUCHIER** Claudine, Dominique23 **ROELEN** Jean-Pierre, Joseph, Auguste26 **BRUNET** Francis, Jean, Louis25 **CARLIER MICHAUD** Missette27 **LOUZOUN** Alain Meyer28 **BOSC** Christian, Roger, Désiré

Août 2017

04 **BERTOT** Christian, Jean, Marie05 **MOSCARIELLO DI RIENZO** Carmela06 **FRANTZ REBUFFEL** Monique, Gabrielle07 **LAUGIER** Jules, Yvan, Antoine08 **BRÉLUZEAU** Guy, Alphonse, Georges08 **BONFILLON** Louis, Victor13 **VIANNAY** Pierre, Marie14 **CALLEJA RODRIGUEZ DUENOS DE****DIEGO** Dionisia, Julia16 **BIANCHI TARGONI** Louise, Henriette, Germaine17 **ELÉOUET THENEVIN** Marie, Louise19 **D'HERS** Jean François, Henri19 **BLANC** Gaston Jacques, Marius21 **VENTIMIGLIA** Vincenzo23 **WUYTACK DI-SEVERAC** Margareta, Judith, Alice, Gustaaf25 **RUEDAS MARIN** Marie24 **DORADO** Angel25 **MAGNE** Daniel, Jean26 **CORVELLER** Pierre, François-Marie27 **LAGAILLARDE** Marius, Jean François29 **TERZIAN** Meguerditch, Baptiste30 **LAFITTE MAURICE** Rose-May

Septembre 2017

02 **EYRIES** Allain Louis, Henri02 **CARRENO REILLE** Marcelle, Marie-Rose05 **GARNAULT** Jean-Marie05 **BRUN** Raymonde Maximilienne, Anne-Marie09 **GOUINEAU BOUTEILLER** Danielle Félicia, Marguerite, Céline Marie16 **CAMUS** Claude, Michel18 **PELLISSIER HENRY** Marguerite, Marie25 **TORRÈS** Carmen26 **JEANNIARD BOUVIER** Andrée, Henriette27 **RISDON** Jean, Prudent28 **MEIL MATHAU** Martine, Gabrielle, Denise29 **SEMYONOVA STEFANOV** Lidia30 **GELABERT BEARD** Antoinette, Françoise28 **MATHIEU LUCAS** Gilberte, Rose

Octobre

03 **BLANQUART JALADE** Guillemette, Edmonde, Victoire03 **SOLOMONIDÈS MARTIN** Héléne05 **BESSET** Marcel Antoine07 **TIMILI** Hassen09 **VERT** Denis, Paul, Roch10 **DEYDIER** Yves, Jean, Henri21 **MARCHANDISE GONZALEZ** Alessio, Anthony, Benjamin, Ghislain23 **BAILLY** André, Robert, Pierre25 **VIALE** José, Paul, Aimé27 **VAUDOUR** Jean, Marie, Pierre28 **BORDIER LE ROUX** Lisette, Odette28 **COHEN ROBIN** Yvette, Louise, Thérèse29 **FOURNIER** Jean-Claude, Louis

Novembre 2017

03 **FAORO SCOZZARO** Solange, Germaine05 **BRUGNOT MARTELLI** Nicole, Raymonde, Suzanne09 **CROCQ** Claude, Léon, Marie18 **ANDRÉ** André, Roger20 **CHARDONNIER** Roger, René20 **JACQUEMUS** Henri, Clément, Justin, Robert21 **BOUSQUET GAUDRAT** Françoise, Marie, Colette25 **REY SABARDU** Geneviève Andrée, Noëlle26 **BOYER BERTHOLD** Eugénie, Emilienne27 **QUETGLAS ESCRIBA** Francisca28 **GHASHGHAIE LAMY** Fouzyeh30 **PINNA SOTGIA** Michelina

Décembre 2017

05 **BERGERAT** Daniel, Jean Marie05 **BENOIT LUNEL** Camille, Louise, Marie07 **COSTE FABRE** Simone, Lucienne07 **OSBORNE MC KILLEN** Margaret08 **EYSSERIC** Christian Mary, Aimé08 **VENTURE** Martial, Marius, Roger13 **SARGERO** Antoine13 **BOSC** Jean Alphonse, Louis13 **LANTELME** René, Marcel13 **BAJOLLE POULET** Silvette, Maximilienne15 **HELLAL** Djamal17 **VEYRE BÉRENI** Nicole, Marthe, Emma, Elisabeth19 **CARBONNEL** Julien, Jean23 **LATTE** André, Vincent28 **GUEIRARD STEFANI** Magali, Fanny, Julie

NAISSANCES

Mars 2017

- 08 **FERAUD** Enzo
17 **MICHEL** Joris, Nicolas, Roger

Avril 2017

- 06 **VADON HERITIER** Charlie, Martine, Isabelle
07 **PRADEILLES** Clémentine, Claire, Christine
11 **CANADO JOURDAIN** Tilio

Mai 2017

- 17 **LEMIÈRE** Lyssandre, Cédric, Nicolas
31 **KHAMMASSI** Kiyan, Pierre, Habib

Juin 2017

- 01 **ENQVIST DEMARIA** Théa, Joëlle, Birgitta, Leia
09 **SCHREYER** Margot, Romy, Adèle
17 **SARI** Olivia Simone, Agnès
20 **KHEZZANE** Lazhar, Amine
22 **QUEVA** Marlon, Jean-Louis, Joël, Jacques

Juillet 2017

- 13 **RIVIERA** Iliana
23 **VIGLIETTI** Léna, Julie, Denise

Août 2017

- 03 **BLANC** Lévy, Marvin
16 **BERTRAND FARION** Margot
26 **BALBIS MADAD** Maël
27 **VANDEBROUCKE** Johan, Félix, Régis
30 **EL HARCHAOU** Rayane

Septembre 2017

- 03 **BAUDINO** Linzo
03 **MAGYAR** Olivia
16 **RAFFIN** Léo Cédric Alexis
25 **DUBIGEON** Léonia, Thaïs, Lana
26 **MALHA** Naim, Younes
30 **AMMAR** Kais

Octobre 2017

- 02 **DREVON AUBERT** Mathias, Jordan, Patrice, Maui
04 **COSSON LOBELLO** Tom
09 **GUÉRIN** Matyas Gilbert André
18 **MILLOTTE** Ayrton, Léo
19 **MARCHANDISE GONZALEZ** Alessio, Anthony, Benjamin
25 **DELMAIRE** Hannah, Solange, Yvonne
26 **BAUJARD** Darell, Mohamed, Patrick

Novembre 2017

- 06 **MARTIN DONAT** Anaëlle, Kathleen
13 **BOULBAYEM** Anis
14 **TOMASINI** Baptiste, Maxime, Louis
30 **SANHAJI** Salma

Décembre 2017

- 07 **MARTINEZ LEFÈVRE** Ernesto
20 **CHAUSSE** Daphné, Chantal, Dominique



Inauguration du city stade et du skate park



Battage traditionnel des cese (pois chiches)



Commémoration du 11 novembre...



... en présence des enfants du village

Retour en images sur les moments forts...



VILLE DU PUY
SAINTE-RÉPARADE